RAPPORT INITIAL
CONTROLE TECHNIQUE

SOCOTEC

UNIVERSITE
Benoit Rambault
15 RUE DE L'HOTEL DIEU
86000 POITIERS
Email : benoit.rambault@univ-poitiers.fr

86_POITIERS_UNIVERSITE_REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU BATIMENT C3

Date d'émission 04/06/2026
N° d'affaire : 2510296W0000010
Référence chrono : CT/296W0/0626/0036
Version : 1

VOTRE RESPONSABLE D'AFFAIRE

Eric CHEMINAUD
Tél. +33 6 26 14 21 72
Email : eric.cheminaud@socotec.com

AGENCE CONSTRUCTION POITIERS
Pôle Construction&Immobilier Centre
10 Rue Jean Baptiste Boussingault ZAE de la République III
86000 POITIERS
+33 5 49 47 55 66

SOCOTEC Construction - S.A.S. au capital de 9 116 700 euros - 834 157 513 RCS Versailles - APE 7120B - n° tva intracommunautaire : FR09 834157513
Siège social : Immeuble Mirabeau - 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 - Guyancourt - 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX - FRANCE

SOMMAIRE

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT **3**
2. SIGNATURES **5**
3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX **5**
3.1. Partenaires de l’opération 5
3.2. Données de l’affaire 6
4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES **6**
5. RECAPITULATIF DES AVIS S ET D **7**
5.1. Evaluation de conformité 7
6. ANALYSE DE RISQUE **8**
6.1. Mission LE relative à la solidité des existants 8
6.2. Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d´équipement indissociables 8
7. EVALUATION DE CONFORMITE **9**
7.1. Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH 10
7.2. Mission Hand relative à l´accessibilité des constructions pour les personnes handicapées 12
8. COMPLETUDES DES ESSAIS ET MESURES **12**

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat de Contrôle Technique n°2510296W0000010, que SOCOTEC Construction doit adresser au Maître d'Ouvrage après examen du dossier de conception destiné à la consultation des entreprises .

Les avis sur les dispositions techniques qu'il comporte sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous ont été communiqués à ce jour et qui sont répertoriés dans les chapitres 3 ci-après.

Ces avis sont donnés dans le cadre des missions suivantes :

Missions d'analyse de risque :

- Mission LE relative à la solidité des existants (LE).
- Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d´équipement indissociables (L).

Missions d'évaluation de conformité:

- Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH (SEI).
- Mission Hand relative à l´accessibilité des constructions pour les personnes handicapées (HAND).

Accréditation COFRAC INSPECTION N° 3-1592 concernant les missions L, S, SEI, liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr

Pour la bonne compréhension de la signification des avis formulés dans ce rapport, il est précisé que :

- Les vérifications de SOCOTEC sont effectuées par rapport aux textes de référence prévus au contrat,
- Les avis ne concernent que la conception et ne préjugent pas des avis qui pourront être formulés sur la réalisation,
- Les avis suspendus concernent les dispositions insuffisamment définies sur lesquelles nous ne pouvons, en l'état actuel, formuler d'avis favorable ou défavorable. En l'absence de fourniture en temps utiles des renseignements et documents nécessaires à SOCOTEC, ces avis devront être considérés comme défavorables, même en l'absence de nouvelle signification par SOCOTEC.

L'évaluation technique porte sur les ouvrages et éléments d'équipement et s'exerce lors de la phase de conception et de réalisation des travaux du projet de construction. L'intervention de l'évaluateur technique de construction se base sur **l'analyse de risques et l'évaluation de conformité** .

L'analyse de risque permet d'identifier les aléas et les enjeux pour l'ouvrage et les éléments d'équipements relevant des **techniques courantes**. L'évaluateur technique prend en compte :

- Le contexte de l'opération de construction,
- Les référentiels techniques appropriés,
- Les retours d'expérience et les pathologies (désordre connus) propres à la typologie de l'ouvrage

L’identification pertinente de la situation fait partie intégrante de l’analyse de risque, cela permet pour un enjeu très faible de tolérer une déviance de l’ouvrage ou de l’élément d’équipement par rapport au référentiel de la technique courante, et donc d’évaluer favorablement la disposition proposée.

Le risque est défini en termes de conséquence et de vraisemblance pour l’ouvrage, tels que des dommages matériels, l’impact sur sa pérennité et son usage normal.

L’évaluation de conformité consiste à faire une analyse critique des dispositions du projet vis-à-vis de la réglementation applicable à celui-ci. Elle porte sur le respect du référentiel réglementaire applicable ainsi que les normes rendues applicables par ce dernier. En complément des contrôles réalisés par les constructeurs et du fait de son savoir-faire, le contrôleur technique procède à des vérifications visuelles suivant un échantillonnage. Le risque de non-conformité découle d’un défaut d’application des dispositions règlementaires.

2. SIGNATURES

Tous ces avis ont été établis par les intervenants SOCOTEC Construction suivants :

Intervenants SOCOTEC	Signatures
Eric CHEMINAUD **Responsable d'Affaire**	

Ce rapport a été édité par : Eric Cheminaud

Ce rapport a été transmis à :

- Benoit.rambault@univ-poitiers.fr
- damien.godin@axeingenierie.com

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées. Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

3. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

3.1. Partenaires de l'opération

Maître d'ouvrage
UNIVERSITE DE POITIERS 1, Allée Jean MONNET 86009 POITIERS
Architecte - Maître d'œuvre
AXE INGENIERIE 71 avenue des hauts de la chaume 86280 SAINT BENOIT

3.2 Données de l'affaire

ADRESSE DE L'OUVRAGE

Campus
86000 POITIERS

DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

Réaménagement d'un bâtiment existant établi en simple rez-de-chaussée.
ERP 5ème catégorie type W.

CARACTERISTIQUES DE L'AFFAIRE

- Montant prévisionnel des travaux € HT : 450000.00
- Durée prévisionnelle des travaux : 5 mois
- Démarrage prévisionnel des travaux : 05/01/2026

4. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Désignation – Identification des documents examinés	Reçu le
08 Plan DCE - C3- A0 -1.50 - Menuis. ext. alu_pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°03 Plâtrerie - Faux plafond - Menuiserie intérieure.pdf	02/06/2026
DPGF Lot N°02 Menuiseries extérieures aluminium.xlsx	02/06/2026
10 Plan DCE - C3- A0 - 1.50 - Elec-EL02.pdf	02/06/2026
DPGF Lot N°03 Plâtrerie - Faux plafond - Menuiserie intérieure.xlsx	02/06/2026
05 Plan DCE - C3- A0 -1.50 - Plafonds.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°00 Prescriptions communes à tous les lots.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°03 Plâtrerie - Faux plafond - Menuiserie intérieure V2.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°02 Menuiseries extérieures aluminium.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°06 Chauffage-Ventilation-Plomberie sanitaire.pdf	02/06/2026
DPGF Lot N°01 Démolition-Gros-uvre.xlsx	02/06/2026
12 Plan DCE - C3- A0 - 1.50 - CVP-CVP02.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°04 Peinture - Revêtement de sol - Façade - Nettoyage.pdf	02/06/2026
01 Plan DCE - C3 - A0 -1.50 - Existant.pdf	02/06/2026
11 Plan DCE - C3- A0 - 1.50 - CVP-CVP01.pdf	02/06/2026
06 Plan DCE - C3-A0 -1.50 - Revt de sol.pdf	02/06/2026
DPGF Lot N°05 Electricite.xlsx	02/06/2026
09 Plan DCE - C3- A0 - 1.50 - Elec-EL01.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°01 Démolition-Gros-uvre V2.pdf	02/06/2026
03 Plan DCE - C3- A0 -1.50 - Plan Projet.pdf	02/06/2026
DPGF Lot N°06 CVP.xlsx	02/06/2026
DPGF Lot N°04 Peinture - Revêtement de sol - Façade - Nettoyage.xlsx	02/06/2026
02 Plan DCE - C3- A0 -1.50 Démolitions.pdf	02/06/2026
07 Plan DCE - C3-A0 -1.50 - Peinture.pdf	02/06/2026
04 Plan DCE - C3- A0 -1.50 - Cloisonnements.pdf	02/06/2026
CCTP Lot N°05 Electricite.pdf	02/06/2026

5. RECAPITULATIF DES AVIS S ET D

5.1. Evaluation de conformité

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DISPOSITIONS RELATIVES A LA SECURITE DES PERSONNES DANS LA CONSTRUCTION			
ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE			
MOYENS DE SECOURS			
ALARME, ALERTE, CONSIGNES			
Alarme	S	**Alarme type 4 prévue. Nous attirons votre attention sur le fait que ce système ne pourra pas réglementairement assurer le déverrouillage des issues de secours. Les équipements mis en œuvre devront donc permettre une sortie libre depuis l'intérieur du bâtiment (porte auto et serrure motorisée).**	32
DISPOSITIONS RELATIVES A L'ACCESSIBILITE DES CONSTRUCTIONS AUX PERSONNES HANDICAPEES			
ERP Existant			
Article 6. Circulations intérieures horizontales	S	**Si le secrétariat du médecin reçoit du public, la circulation crée devra faire 1.20m de largeur à minima.**	33

* F: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6. ANALYSE DE RISQUE

6.1. Mission LE relative à la solidité des existants

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
DEFINITION DU PROGRAMME DE TRAVAUX SUR EXISTANTS *Conservation des charges d'exploitation existantes au vu des aménagements prévus.* *Création d'une trappe de visite dans un plancher béton existant (études à la charge de l'entreprise).* *Création ou agrandissement d'ouvertures existantes (études à la charge de l'entreprise).*	F		
SOLIDITE DES EXISTANTS CONCERNES PAR LES TRAVAUX NEUFS	F		

* F: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

6.2. Mission L relative à la solidité des ouvrages et éléments d´équipement indissociables

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
GÉNÉRALITÉS *Mission L non confiée*	PM	Pour mémoire : Mission L non confiée	
MENUISERIES EXTÉRIEURES			
Nature ou technique	F		
Classement par rapport aux exigences du site *A*2 E*4 V*A2*	F		
Portes extérieures	F		

* F: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

7. EVALUATION DE CONFORMITE

7.1. Mission SEI relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
ÉTABLISSEMENTS DE 5ÈME CATÉGORIE			
DISPOSITIONS GÉNÉRALES			
Établissements assujettis	F	PE type W	
CONSTRUCTION & AMÉNAGEMENTS			
STRUCTURES, PATIOS ET PUITS DE LUMIERES	SO		
ISOLEMENT DES TIERS	SO		
ACCES DES SECOURS	SO		
ENFOUISSEMENT	SO		
LOCAUX PRESENTANT DES RISQUES PARTICULIERS			
Liste des locaux à risques	F		
Isolement par rapport aux zones accessibles au public			
Résistance au feu des murs séparatifs	F		
Caractéristiques des portes d'intercommunication	F		
GAZ	SO		
DEGAGEMENTS			
Portes			
Dispositif de manoeuvre des portes destinées à l'évacuation du public	F		
Dispositif de manoeuvre de l'intérieur, des portes verrouillées	F		
Caractéristiques des blocs-portes	F		
Sens d'ouverture des portes sur l'extérieur des locaux recevant plus de 50 personnes	F		
Répartition des dégagements	F		
Nombre et largeur des dégagements empruntés par le public et le personnel ne possédant pas ses propres dégagements	F		
CONDUITS ET GAINES	SO		
AMENAGEMENTS INTERIEURS			
PRODUITS ET MATERIAUX DE PAROIS			
Parois verticales horizontales et sols des escaliers et circulations horizontales protégées	F		
Plafonds des dégagements non protégés et des locaux, plafonds suspendus, emploi du bois	F		
DÉSENFUMAGE	SO		

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
APPAREILS DE CUISSON	SO		
CHAUFFAGE, VENTILATION			
Généralités	F		
Installations de Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC)			
Conception de l'installation de V.M.C.	F		
Caractéristiques des conduits	F		
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES & ÉCLAIRAGE			
Conformité des installations aux normes les concernant	F		
Canalisations	F	Câbles en série FR-N1X6G3, Cca-s2,d2,a2.	
Eclairage de sécurité d'évacuation	F		
Installations électriques des locaux à risques d'incendie (condition d'influence externe)	F		
ASCENSEURS	SO		
MOYENS DE SECOURS			
ALARME, ALERTE, CONSIGNES			
Alarme	**S**	**Alarme type 4 prévue. Nous attirons votre attention sur le fait que ce système ne pourra pas réglementairement assurer le déverrouillage des issues de secours. Les équipements mis en œuvre devront donc permettre une sortie libre depuis l'intérieur du bâtiment (porte auto et serrure motorisée).**	**32**

* F: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

7.2. Mission Hand relative à l´accessibilité des constructions pour les personnes handicapées

Dispositions du projet	Avis*	Observations et commentaires	N°
ERP Existant			
Article 2. Cheminements extérieurs	SO		
Article 3. Stationnement automobile	SO		
Article 4. Accès à l'établissement ou l'installation	SO		
Article 5. Accueil du public	SO		
Article 6. Circulations intérieures horizontales	**S**	**Si le secrétariat du médecin reçoit du public, la circulation crée devra faire 1.20m de largeur à minima.**	**33**
Article 7. Circulations intérieures verticales	SO		
Article 10. Portes, portiques et sas	F		
Article 12. Sanitaires *WC PMR existants*	SO		
Article 14. Eclairage	F		

* F: Favorable , **D**: Défavorable , **S**: Suspendu , HM: Hors Mission , PM: Pour Mémoire , SO: Sans Objet

8. COMPLETUDES DES ESSAIS ET MESURES

Dans le cadre de cette opération et à notre connaissance, les missions suivantes nous ont été confiées:

- HANDCO - Attestation de fin de travaux du constat de l'accessibilité des handicapés